

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2013

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2013

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 Avril 2013 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 31 mars 2013, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 54.900.482 dinars et un résultat net de la période allant du 1^{er} Janvier 2013 au 31 mars 2013 de 457.919 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2013 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

L'abonnement des honoraires d'audit relatifs à l'année 2013 se fait sur la base des honoraires de l'exercice 2012. Toutefois, l'estimation des dits honoraires a été faite sur la base des honoraires découlant des états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. En conséquence, les honoraires ont été minorés pour 7 995 dinars, ce qui a eu pour effet de minorer les charges du premier trimestre pour 1972 dinars et de majorer la valeur liquidative au 31 mars 2013 de 8 millimes.

Par ailleurs, les charges du premier trimestre ne prennent pas en compte des agios débiteurs figurant sur le relevé bancaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT pour un montant de 5 369 dinars. Le gestionnaire a contesté la réalité de ces agios auprès de la banque de l'habitat par une réclamation notifiée par email en date du 13 février 2013. Toutefois, cette réclamation demeure sans suite à ce jour. La prise en compte éventuelle de ces charges pour le calcul de la valeur liquidative du 31 mars 2013 aurait pour effet de minorer cette dernière de 21 millimes.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

De cette appréciation, il ressort que la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT a employé 12,74% de son actif en titres émis ou garantis par la Banque de l'Habitat (emprunt obligataire, billets de trésorerie et certificat de dépôt). Cette proportion est en dessus du seuil maximum fixé à 10% par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des billets de trésorerie et des certificats de dépôt effectués par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 30 avril 2013

Le commissaire aux comptes :

Samir Labidi

BILAN
au 31 mars 2013

(Unité : 1000 TND)

	Notes	31/03/2013	31/03/2012	31/12/2012
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	37 959,233	33 921,036	36 493,897
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		2 714,256	5 131,777	2 433,969
b - Obligations et Valeurs assimilées		35 244,977	28 789,259	34 059,928
c - Autres Valeurs			-	
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		16 941,249	6 858,751	17 095,113
a - Placement monétaires	3-3	11 022,466	6 473,649	13 987,828
b – Disponibilités	3-11	5 918,783	385,102	3 107,285
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		54 900,482	40 779,787	53 589,010
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	115,059	85,373	111,505
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	20,222	-1,644	16,281
TOTAL PASSIF		135,281	83,729	127,786
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 –Capital	3-5	52 502,713	39 087,852	51 642,038
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	2 262,488	1 608,206	1 819,186
a - Sommes distrib.des exercices antérieurs		1 848,044	1 311,501	0,284
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		414,444	296,705	1 818,902
ACTIF NET		54 765,201	40 696,058	53 461,224
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		54 900,482	40 779,787	53 589,010

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01^{er} janvier au 31 mars 2013
 (Unité: 1000 TND)

		<i>Période du</i> <i>01/01/2013</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2012</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2012</i>
		<i>Au</i>	<i>Au</i>	<i>Au</i>
	Notes	<i>31/03/2013</i>	<i>31/03/2012</i>	<i>31/12/2012</i>
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	381,162	317,569	1 483,068
a - Dividendes		-	-	193,652
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		381,162	317,569	1 289,416
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	168,675	78,253	453,599
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		549,837	395,822	1 936,667
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	115,059	85,373	372,975
REVENU NET DES PLACEMENTS		434,778	310,449	1 563,692
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	18,736	14,734	70,109
RESULTAT D'EXPLOITATION		416,042	295,715	1 493,583
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-1,598	0,990	325,319
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		414,444	296,705	1 818,902
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		1,598	-0,990	-325,319
* Variation des +/- values potentielles sur titres		15,530	36,269	1,190
* +/- values réalisées sur cession des titres		26,347	3,605	-22,674
* Frais de négociation		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		457,919	335,589	1 472,099

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01^{er} janvier au 31 mars 2013

(Unité : 1000 TND)

	<i>Période du</i> 01/01/2013 <i>Au</i> 31/03/2013	<i>Période du</i> 01/01/2012 <i>Au</i> 31/03/2012	<i>Période du</i> 01/01/2012 <i>Au</i> 31/12/2012
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>			
<u>des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	416,042	295,715	1 493,583
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	15,530	36,269	1,190
c - +/- values réalisées sur cession de titres	26,347	3,605	-22,674
d - Frais de négociation de titres	-	-	-
		-	1 305,903
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>			
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>			
a – Souscriptions	31 369,255	2 293,616	28 053,381
* Capital	30 192,100	2 212,800	27 363,400
* Régularisation des sommes non distrib.	-25,844	-0,545	-48,476
* Régularisations des sommes distrib.	1 202,999	81,361	738,457
* Droits d'entré			
b – Rachats	30 523,197	1 700,749	14 525,954
* Capital	29 371,800	1 639,900	14 151,700
* Régularisation des sommes non distrib.	-24,343	-0,293	-24,968
* Régularisation des sommes distrib.	1 175,740	61,142	399,222
* Droits de sortie			
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 303,977	928,456	13 693,623
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	53 461,224	39 767,602	39 767,602
b - En fin de période	54 765,201	40 696,058	53 461,224
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a - En début de période (mille parts)	517,117	385,000	385,000
b - En fin de période (mille parts)	525,320	390,729	517,117
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE PERIODE	103,383	103,292	103,292
(EN DINAR)			
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE PERIODE	104,251	104,154	103,383
(EN DINAR)			
TAUX DE RENDEMENT	0,84%	0,83%	3,34%

NB : Le taux de rendement correspond à l'évolution de la valeur liquidative entre le début et la fin de la période tout en considérant l'effet de toute distribution de dividendes intervenue durant la période en question.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/03/2013

(Unité Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titre

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2013** à **37.959.233** Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31-03-2013	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	14.200	14.200.000	14.343.250	26,12%	26,19%	ETAT
BTA 5,50% Octobre 2018	5.000	5.000.000	4.969.833	9,05%	9,07%	ETAT
BTA 5,50% mars 2019	9.200	9.200.000	9.373.417	17,07%	17,12%	ETAT
Titres émis par des sociétés	244.000	20.636.214	20.901.727	38,04%	38,16%	
Amen BANK 2011-1	20.000	1.800.000	1.845.003	3,36%	3,37%	A.Bank
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	399.950	408.693	0,74%	0,75%	A.Bank
ATL 2010-1	5.000	300.000	308.113	0,56%	0,56%	BBB
ATTIJARI BANK 2010	13.000	928.564	935.885	1,70%	1,71%	Attijari Bank
BH 2009	5.000	461.500	466.379	0,85%	0,85%	BBB-
CHO 2009	2.000	175.000	176.709	0,32%	0,32%	BIAT
CIL 2010 - 2	20.000	1.200.000	1.221.064	2,22%	2,23%	BBB-
MEUBLATEX INDUSTRIES 2010 (A)	4.000	400.000	416.096	0,76%	0,76%	A BANK
STB 2010-1 (B)	10.000	799.900	800.736	1,46%	1,46%	STB
STB sub 2011	30.000	2.571.300	2.593.302	4,72%	4,74%	STB
TUNISIE LEASING 2009-2	15.000	600.000	600.202	1,09%	1,10%	BBB+
TUNISIE LEASING 2010-2	10.000	600.000	609.542	1,11%	1,11%	BBB+
UIB 2011- catégorie B	20.000	1.900.000	1.957.194	3,56%	3,57%	UIB
EO MODERN LEASING 2012	25.000	2.500.000	2.514.959	4,58%	4,59%	BBB
EO TL 2012-2	20.000	2.000.000	2.020.712	3,68%	3,69%	BBB+
EO UIB 2012-1	20.000	2.000.000	2.022.369	3,68%	3,69%	UIB
EO ATL 2013-1	20.000	2.000.000	2.004.769	3,65%	3,66%	BBB (tun)
OPCVM	26.262	2.692.553	2.714.256	4,94%	4,96%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	26.262	2.692.553	2.714.256	4,94%	4,96%	-
Total du portefeuille-titres		37.528.767	37.959.233	69,10%	69,31%	

La valeur des BTA au 31/03/2013 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 14.673Dinars.

Les entrées du portefeuille titres enregistrés pendant la période allant du **01-01-2013** au **31-03-2013**, concernent des souscriptions aux emprunts obligataires pour un montant total de **2.500.000** Dinars.

Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du **01-01-2013** au **31-03-2013**, concernent les remboursements des obligations de société échus et qui s'élèvent à un total de **981.118** Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **381.162 DT** pour la période allant du **01-01-2013** au **31-03-2013**, et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 1/01/2013 au 31/03/2013	Du 01/01/2012 au 31/03/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Revenus des BTA	156.276	155.769	626.511
Revenues des OPCVM	-	-	193.652
Revenus des obligations	224.886	161.800	662.905
Total	381.162	317.569	1.483.068

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2013** à **11.022.466 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31-03-2013	% actif	Emetteur	Garantie
BDT041012/020413ML	1.463.354	1.499.796	2,73%	Modern Leasing	BBB
BDT250313/240413ATTIJARI LEAS	2.987.466	2.990.390	5,45%	ATTIJARI LEASING	BB+
Billet de trésorerie ST MOURADI	500.000	502.167	0,91%	ST MOURADI	BH
Billet de trésorerie SH El Kantaoui	2.000.000	2.031.200	3,70%	SH El Kantaoui	BH
CD 240313/030413BH	1.997.825	1.999.565	3,64%	BH	
CD 250313/040413BH	1.997.825	1.999.348	3,64%	BH	
Total	10.946.470	11.022.466	20,07%		

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-01-2013** au **31-03-2013** un montant de **168.675 DT** et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésoreries, les certificats de dépôt et les placements à terme :

Désignation	Du 1/01/2013 au 31/03/2013	Du 01/01/2012 au 31/03/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Intérêts des placements à termes	-	1.051	1.946
Intérêts des billets de trésoreries	104.184	76.851	383.235
Intérêts des certificats de dépôts	64.491	351	68.418
Total	168.675	78.253	453.599

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-01-2013** au **31-03-2013** ainsi que les mouvements sur le capital au cours la période comparative allant du **01-01-2012** au **31-03-2012** se détaillent ainsi :

Libellé	2013	2012
Capital initial au 1er Janvier		
Montant	51.642.038	38.475.330
Nombre d'actions	517.117	385.000
Nombre d'actionnaires	813	899
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	30.192.100	2.212.800
Régul. des sommes non distribuables	-25.844	-545
Nombre d'actions émises	301.921	22.128
Rachats effectués		
Montant (nominal)	29.371.800	1.639.900
Régul. des sommes non distribuables	-24.343	-293
Nombre d'actions rachetés	293.718	16.399
Autres effets sur le capital		
Plus-values potentielles sur actions	15.530	36.269
Plus- values réalisés sur cession d'actions	26.347	3.605
Frais de négociation	-	-
Capital au 31 mars		
Montant	52.502.713	39.087.852
Nombre d'actions	525.320	390.729
Nombre d'actionnaires	789	882

3-6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachats. Le solde de ce poste se détaille au **31-03-2013** comme suit :

Désignation	Résultat d'exploitation	Régularisation	Somme distribuable
Somme distribuable exercice antérieur (Report à nouveau)	1.819.186	28.858	1.848.044
Somme distribuable exercice en cour	416.042	-1.598	414.444
Total	2.235.228	27.260	2.262.488

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2013** à **115.059 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2013	31-03-2012	31/12/2012
Rémunération du gestionnaire à payer	20.304	15.066	19.677
Rémunération du distributeur à payer	94.755	70.307	91.828
Total	115.059	85.373	111.505

3-8 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2013** à **20.222 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2013	31-03-2012	31/12/2012
Etat retenues à la source	-	- 9.392	-
Honoraires du commissaire aux comptes	15.229	3.680	11.554
Redevances CMF à régler	4.471	3.437	4.250
Autres charges AGO amortis	-	-	-
TCL à payer	522	631	477
Total	20.222	- 1.644	16.281

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du distributeur et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de distribution et de gestion conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-01-2013** au **31-03-2013** à **115.059 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 1/01/2013 au 31/03/2013	Du 01/01/2012 au 31/03/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Rémunération du gestionnaire	20.304	15.066	65.819
Rémunération du distributeur	94.755	70.307	307.156
Total	115.059	85.373	372.975

3-10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les charges de pré-exploitation, la T.C.L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-01-2013** au **31-03-2013** à **18.736DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2013 au 31/03/2013	Du 01/01/2012 au 31/03/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Redevances CMF	13.537	10.044	43.879
Honoraires du commissaire aux comptes	3.677	3.680	14.914
Autres charges AGO amortis	100	-	6.405
T.C.L	1.421	1.009	4.911
Autres charges	1	1	-
Total	18.736	14.734	70.109

3-11 Disponibilités :

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2013 à 5.918.783 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2013	31/03/2012	31/12/2012
Dépôts à vue	5.918.783	385.102	3.107.285
Placements à terme	-	-	-
Total	5.918.783	385.102	3.107.285